Management à distance en période de crise

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Salariés de la Branche

Durée
3 heures

Organisme de formation

Lieux & dates

Groupe 1
Inscriptions sur https ://elearning-opco-sante.fr

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé
plateforme.lms@opco-sante.fr

Contexte

L'OPCO Santé se doit d'être au plus près de vos besoins, vous qui êtes en première ligne pour accompagner les personnes fragilisées. C'est pourquoi depuis la crise sanitaire, l'OPCO Santé a mobilisé son énergie et ses ressources pour être en capacité de vous proposer une offre de formation à distance.

https ://elearning-opco-sante.fr/

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plateforme à distance :

https ://elearning-opco-sante.fr/

Objectifs

Face à la crise les managers se retrouvent en première ligne pour relayer l'information, donner un cap clair, soutenir les équipes, limiter les impacts et les risques, et mettre en place de nouvelles modalités d'organisation du travail.

Ce sont des responsabilités nouvelles, enrichissantes, mais aussi parfois un peu angoissantes : ce parcours 100% Digital est là pour vous guider, vous accompagner à développer de nouvelles pratiques, adopter de nouveaux comportements et de nouveaux rituels managériaux qui vous permettront de répondre aux enjeux posés par la crise et aux attentes de vos collaborateurs.

Prérequis

Aucun

Contenu

ÉTAPE 1 : ENJEUX ET COMPLEXITÉS DU MANAGEMENT EN PÉRIODE DE CRISE

Objectifs : disposer des compétences de base, d'outils et de pratiques reconnues pour envisager autrement l'organisation et les modes de travail dans un contexte de crise.

Contenu pédagogique :
- Vidéo de présentation des concepts fondamentaux
- Apports de concepts, de techniques, de méthodes et d'outils
- Fiche pratiques/ Fiches outils/ fiches ressources
- Les comportements gagnants/ Les erreurs à éviter

ÉTAPE 2 : CLASSE VIRTUELLE SUR LES PRATIQUES MANAGÉRIALES À ACTIVER EN SITUATION DE CRISE – 1H30

ÉTAPE 3 : WEBINAR DE PARTAGE DE PRATIQUES ET D'EXPÉRIENCES – 1H00

ÉTAPE 4 : ÉVALUER VOTRE FORMATION

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique